

PROJET URBAIN HÉBERT

CONCERTATION PUBLIQUE

Ouverte par l'arrêté en date du 21 décembre 2016

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER PARTICIPATIF N°3

du jeudi 16 mars 2017 à 18h00



Site Hébert : 32 à 66 rue de l'Évangile – 20 à 24 rue Cugnot - Paris 18^e

Pour plus d'informations www.espacesferroviaires.fr
Vous pouvez poser vos questions à l'adresse projethebert@espacesferroviaires.fr

MAIRIE DE PARIS 

18^e
MAIRIE

NORD
EST
PARIS
DE NOUVEAUX QUARTIERS
METROPOLITAINS

ESPACES
FERROVIAIRES

SNCF
IMMOBILIER

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 45 participants (hors animateurs) répartis en 3 groupes

DURÉE : environ 3 heures

EN PRÉSENCE DE :

- **Michel Neyreneuf**, Adjoint au maire du 18^e chargé de l'Urbanisme, de l'architecture, des grands projets de renouvellement urbain et du logement
- **Douchka Markovic**, Adjointe au maire du 18^e chargée du développement durable, de l'alimentation et de l'environnement
- **Anne Chabert**, Chef de projet à la direction de l'urbanisme.

ANIMATEURS DES TABLES RONDES :

Aménageur :

- **Virginie Rooryck-Llorens**, Espaces Ferroviaires, Directeur de projet urbain
- **Pierre Magdelaine**, Espaces Ferroviaires, Chef de projet urbain
- **Quentin Broué**, Espaces Ferroviaires, Chef de projet urbain

Équipe projet :

- **Myriam Toulouse**, Agence Claire Schorter - architecture et urbanisme
- **François Leite**, Agence Claire Schorter - architecture et urbanisme
- **Guillaume Meunier**, Bureau d'études Elioth

Équipe de concertation :

- **Romain Moreau**, Agence Traitclair
- **Marieke Verbrugghe**, Agence Traitclair
- **Marion Roussel**, Agence Traitclair
- **Clément Cayla**, Agence Traitclair

OBJECTIFS

- Échanger sur l'intégration des questions environnementales dans le projet d'aménagement urbain du site Hébert.
- Échanger sur les différentes orientations d'aménagement envisagées pour le site Hébert.



Lors de cet atelier, 3 thèmes ont été traités sur 3 tables différentes :

- Table 1 : les orientations d'aménagement
- Table 2 : l'analyse bioclimatique des orientations d'aménagement
- Table 3 : les enjeux de développement durable du site

Afin de permettre à tous les participants d'échanger sur ces différents thèmes, ils ont été répartis sur les 3 tables. Toutes les 30 minutes, les participants étaient invités à changer de table.

Une personne d'Espaces Ferroviaires, de la maîtrise d'œuvre et de l'agence Traitclair était présente sur chaque table.

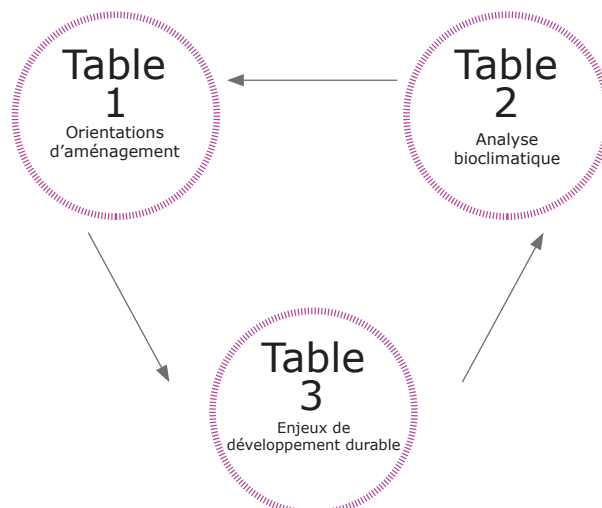
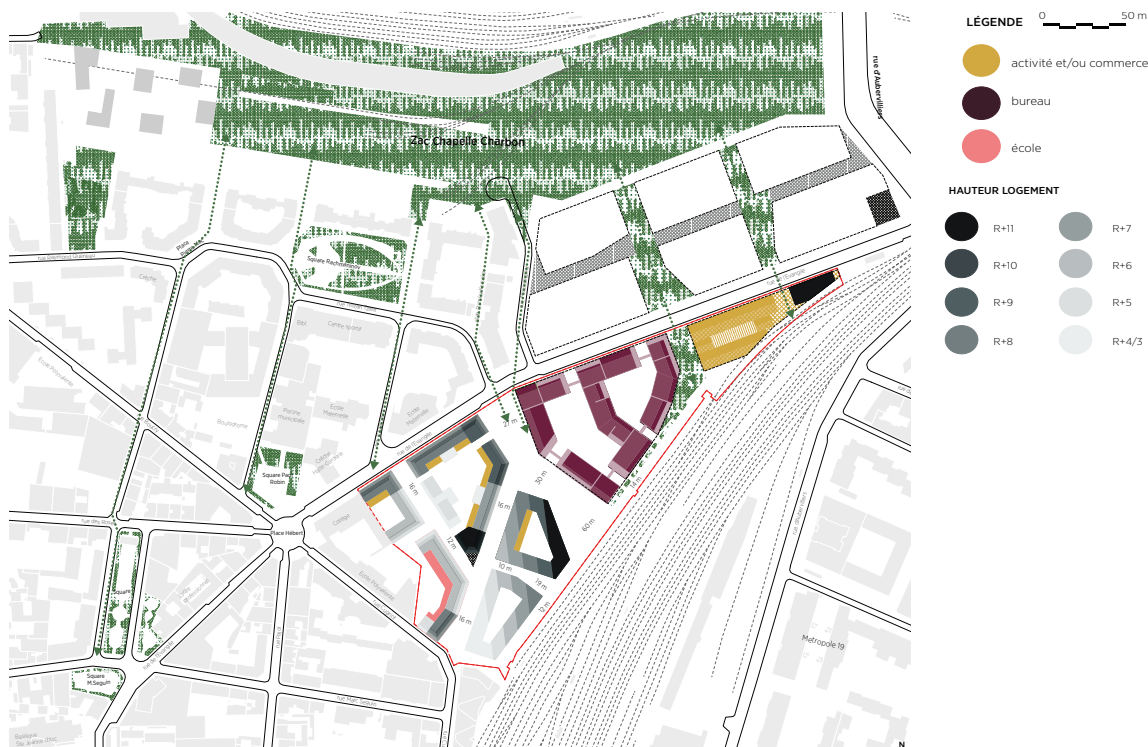


TABLE 1 / ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

L'équipe de conception urbaine commence par revenir sur les éléments de réflexion concernant chaque scénario : formes urbaines, liaisons et cheminements, espaces publics, traitement public/privé. Les participants sont invités à réagir à chaque scénario et à exprimer les avantages et inconvénients.

Scénario A – « Les îlots et les traverses »



La trame urbaine propose :

- une mise en valeur du paysage ferroviaire avec un lieu ensoleillé en bordure de voies ferrées ;
- un espace vert public en interface bureaux/logements avec des occupations à différentes heures de la journée ;
- une liaison circulée entre la rue Cugnot et la rue Tristan Tzara ;
- des traverses résidentielles vertes apaisées.

Concernant la répartition programmatique :

- le regroupement des activités dans un « hôtel d'activités » situé à la pointe nord-est du site, proche de la rue d'Aubervilliers permet de mettre à l'écart du quartier Hébert les circulations automobiles ;
- l'îlot tertiaire est situé entre l'hôtel d'activités et la partie dédiée aux logements. Situé à proximité de la gare Rosa Parks et en face de Cap 18, il permet de protéger les logements des nuisances engendrées par l'hôtel d'activités ;
- un tissu mixte logements/activités/commerces prend

place coté place Hébert avec des locaux d'activités « petit artisanat » en socle bi-face sur rue et cœur d'îlot ;

- la cour de récréation du groupe scolaire est implantée en lien avec celle du collège de la rue Cugnot.

Ce quartier s'articule de part et d'autre d'une rue « parisienne » animée par des rez-de-chaussée actifs (activités, commerces, groupe scolaire). Les îlots s'organisent à l'instar du tissu faubourien permettant d'offrir des cœurs d'îlots paisibles et des traverses résidentielles. Des espaces publics de petite échelle jalonnent le quartier.

Scénario B – « Les lanières nord-sud et le parc imbriqué »



La trame urbaine propose :

- une continuité forte avec le parc Chapelle-Charbon qui se poursuit dans le site Hébert ;
- un quartier vert et piéton ;
- un espace vert qui s'infiltré dans le quartier et enclin à des usages variés.

Concernant la répartition programmatique :

- le regroupement des activités dans un « hôtel d'activités » situé à la pointe nord-est du site, proche de la rue d'Aubervilliers permet de mettre à l'écart du quartier Hébert les circulations automobiles ;
- l'îlot tertiaire est situé entre l'hôtel d'activités et la partie dédiée aux logements. Situé à proximité de la gare Rosa Parks et en face de Cap 18, il permet de protéger les logements des nuisances engendrées par l'hôtel d'activités ;
- un tissu mixte logements/activités/ commerces prend place coté place Hébert avec des locaux d'activités « petit artisanat » en RDC regroupés autour d'un espace public ;

- le groupe scolaire est situé côté rue de l'Évangile.

Ce scénario propose des formes urbaines atypiques et contrastées en lanières et réinterprète la figure parisienne des passages pour installer de l'activité, du logement. Ces passages résidentiels facilitent l'appropriation des rez-de-chaussée par les habitants. Les activités et les logements tournés sur le parc permettent une animation tout au long de la journée.

Scénario C – « Les îlots ouverts et le square »



La trame urbaine propose :

- un square de quartier dans une configuration « classique » d'espace vert délimité (fermeture quotidienne), ensoleillé et au calme (protection par les bâtiments autour) ;
- un espace vert en connexion forte avec les logements et le groupe scolaire ;
- le square est longé par une rue circulée qui dessert les îlots Sud-Est.

Concernant la répartition programmatique :

- le regroupement des activités dans un « hôtel d'activités » situé à la pointe nord-est du site, proche de la rue d'Aubervilliers permet de mettre à l'écart du quartier Hébert les circulations automobiles ;
- l'îlot tertiaire est situé entre l'hôtel d'activités et la partie dédiée aux logements. Situé à proximité de la gare Rosa Parks et en face de Cap 18, il permet de protéger les logements des nuisances engendrées par l'hôtel d'activités ;
- un tissu mixte logements/activités/commerces prend

place coté place Hébert avec des locaux d'activités « petit artisanat » en socle desservies par des cours ;

- le groupe scolaire est accessible par la rue de l'Évangile face aux écoles/crèche, sa cour est en lien avec celle du collège.

Ce scénario propose des formes urbaines « en plot » contrastées et disposées de part et d'autre d'une rue circulée. Cette organisation, autour d'un square central, permet un quartier poreux et une mixité forte des fonctions par îlot et sur chaque traverse. Les dessertes des logements par des passages piétons permettent leur appropriation par les habitants et salariés.

Groupe 1 :

L'impression de densité revient dans les discussions autour des 3 orientations. Les participants sont très vigilants quant aux hauteurs des futurs immeubles et à la répartition des espaces verts.

Certains participants de ce groupe souhaitent notamment que les immeubles situés en limite de site (rue Cugnot, voies ferrées) ne soient pas trop hauts afin de limiter les vis-à-vis et de profiter des vues paysagères. Cette préconisation semble notamment être à prendre en compte pour les scénarii A et C. La piétonisation du site proposée par le scénario B est appréciée par les participants du groupe.

Ce groupe n'a pas montré de préférence concernant les différentes orientations de scénarii d'aménagement.

Groupe 2 :

Les participants de ce groupe questionnent la programmation et notamment la quantité de logements sociaux sur le futur quartier.

Ils alertent sur le contexte social actuel du quartier et souhaitent qu'il soit pris en compte dans la réflexion concernant l'offre en logement social. Un des participants propose la création d'un centre médical, service aujourd'hui absent sur le quartier. Concernant les orientations d'aménagement, les participants restent vigilants sur la desserte des logements. Ils apprécient le scénario B organisé en lanière, mais il crée selon eux des impasses, des « recoins ». Trois participants proposent de croiser le scénario B et le scénario C.

Groupe 3 :

Les participants de ce groupe questionnent également la quantité de logements sociaux sur le futur quartier. Une réflexion fine concernant la typologie des logements doit être faite avec la Mairie du 18^e et la Ville de Paris.

Les formes urbaines doivent maximiser l'ensoleillement des logements. L'îlot tertiaire doit être intégré au reste du quartier. Un des participants propose de jouer sur la porosité, de créer des transparences entre cet îlot et le reste du site.

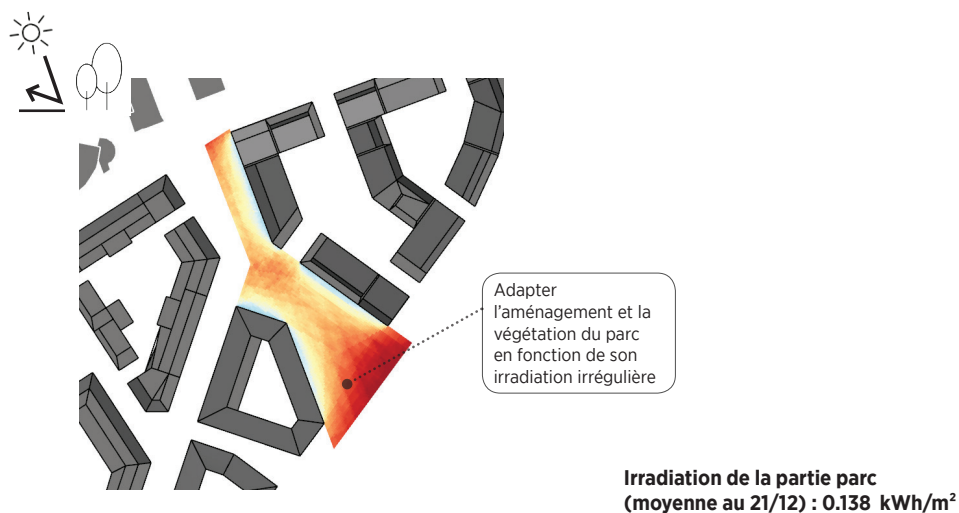
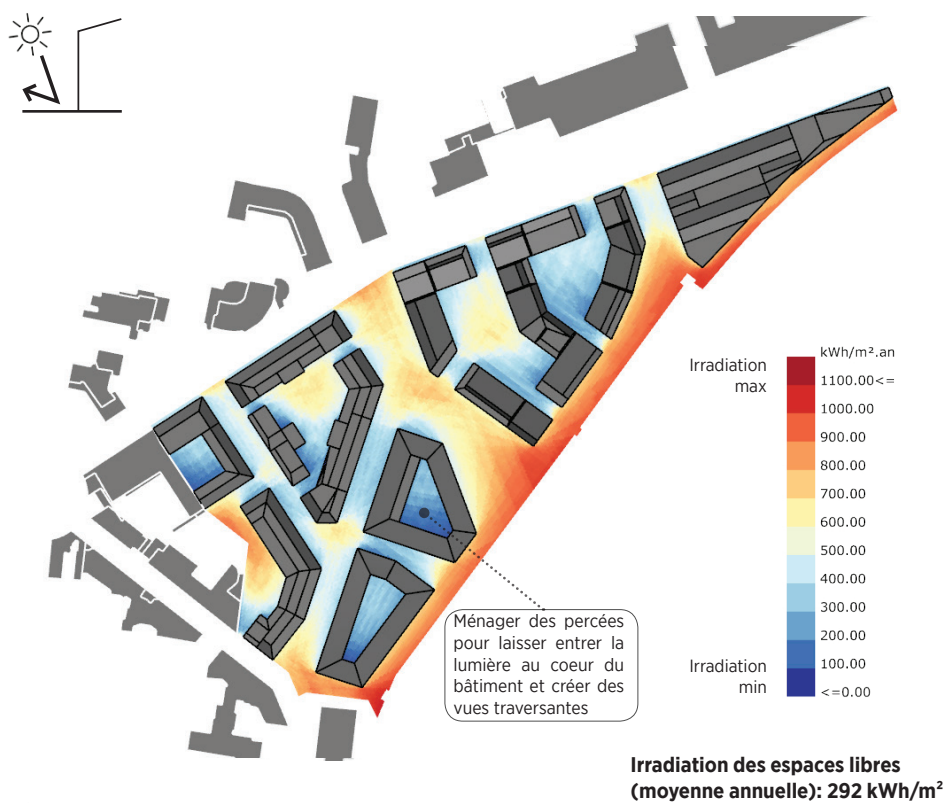
La sécurité semble être une question importante. Les scénarii B et C créent selon eux des « recoins ». Certains proposent des accès sécurisés aux voies résidentielles des logements (digicode, servitude de jour). Plusieurs participants proposent de croiser les scénarii B et C.

TABLE 2 / ANALYSE BIOCLIMATIQUE

Une personne de la maîtrise d'œuvre présente l'analyse bioclimatique des trois orientations d'aménagement, les points forts et les inconvénients. Les participants sont invités à poser des questions concernant les différents scénarii.

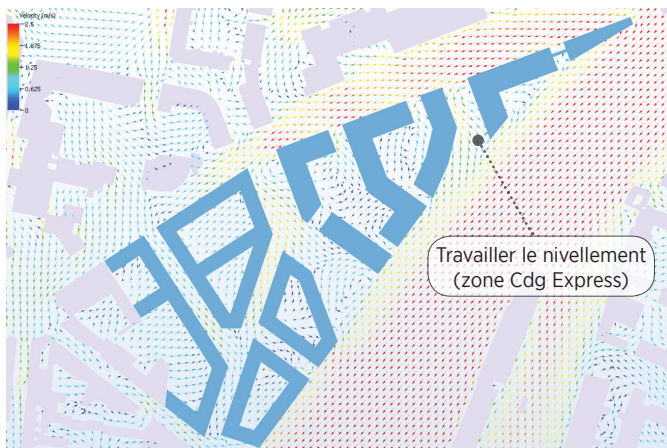
L'idée est d'apprécier les enjeux de chaque orientation afin de réfléchir à une synthèse qui reprendra autant que possible les points positifs compatibles.

Scénario A – « Les îlots et les traverses »



SCÉNARIO A

Confort bioclimatique dans les espaces publics (ensoleillement et vent)

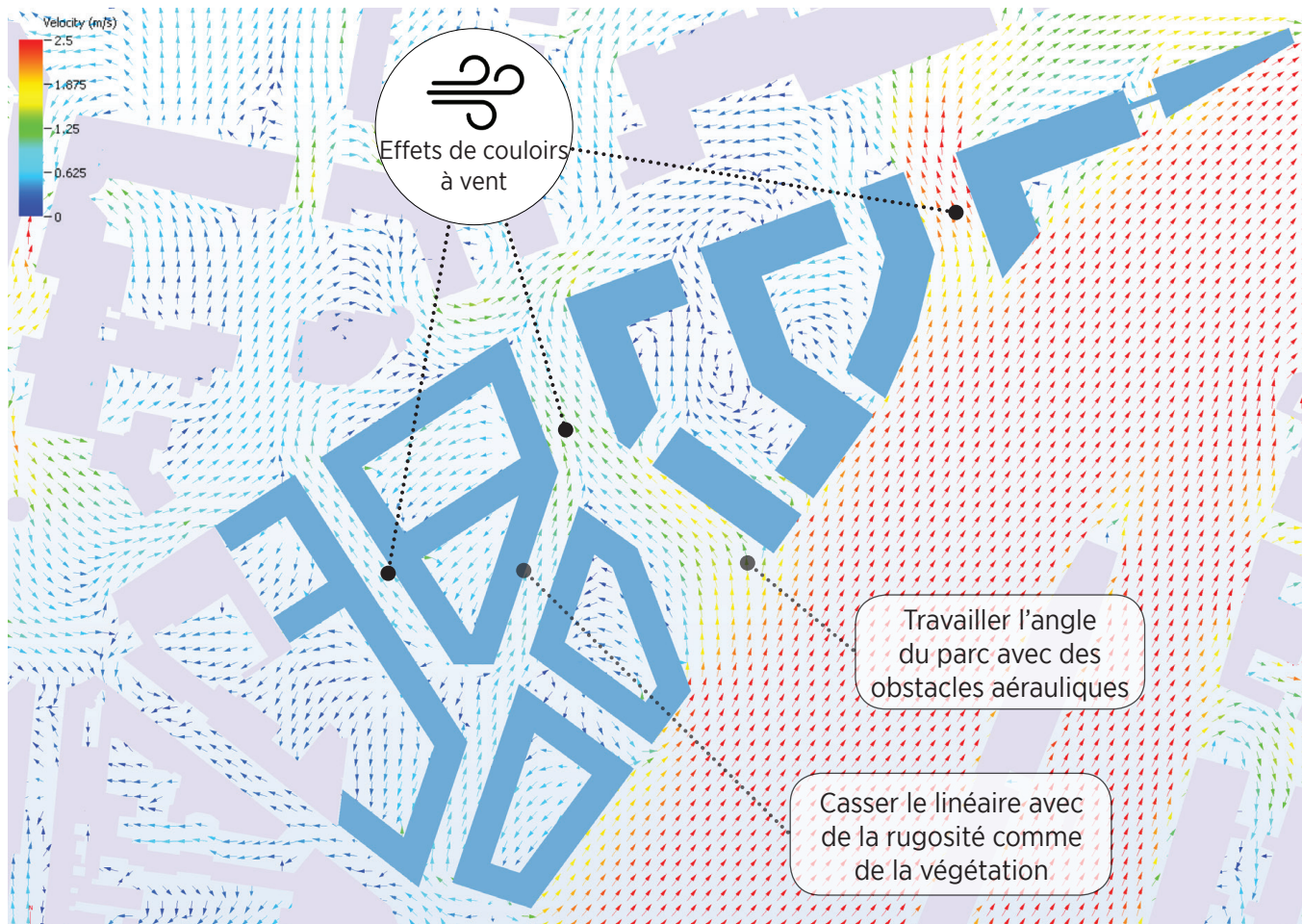


Vent Nord-Est (secondaire)

En flux de Nord-Est (vent secondaire), le bâti au Nord-Est de la parcelle crée un obstacle local qui réduit les vitesses d'air le long des voies ferrées. En contrepartie le flux d'air est accéléré sur la limite nord, le long de la rue de l'Évangile (phénomène commun aux trois scénarios A, B, C). L'îlot en limite sud-est de la parcelle, dont les façades sont alignées et légèrement sortantes, est de fait moins protégé et exposé à de plus fortes vitesses d'air. La limite Sud-Ouest reste relativement protégée. En cœur d'îlot, les vitesses d'air restent faibles dans les rues étroites et localement modérées le long des grands axes traversants.

Confort des espaces publics

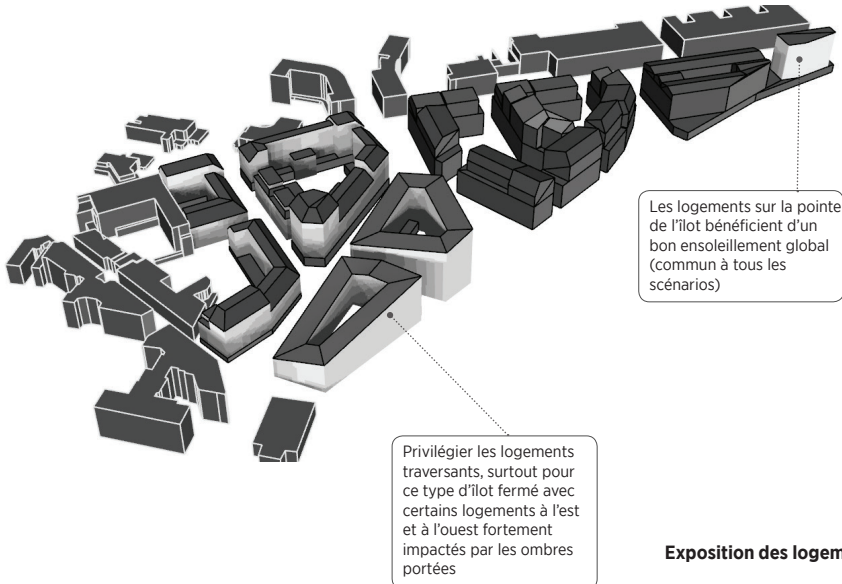
- + l'espace au Sud du parc bénéficie d'une très bonne irradiation grâce à la proximité de l'espace libre des voies. Globalement, on observe un ensoleillement satisfaisant bien que contrasté en hiver
- + les espaces ouverts le long des voies profitent d'une bonne exposition
- l'organisation en îlots fermés crée des cours faiblement ensoleillés
- la rue principale créée se trouve dans l'axe des vents dominants. La végétation devra apporter une rugosité pour atténuer cet effet
- l'Espace Vert transversal crée un effet couloir à vent que la végétation devra atténuer



Vent Sud-Ouest (dominant)

Sous un vent dominant de secteur Sud-Ouest, les grandes ouvertures dans le front bâti de l'îlot le rendent globalement plus poreux au vent avec des effets de couloirs à vent sur ses grands axes traversants. Le scénario A n'est pas le plus optimal pour la protection aux vents.

Scénario A – « Les îlots et les traverses »

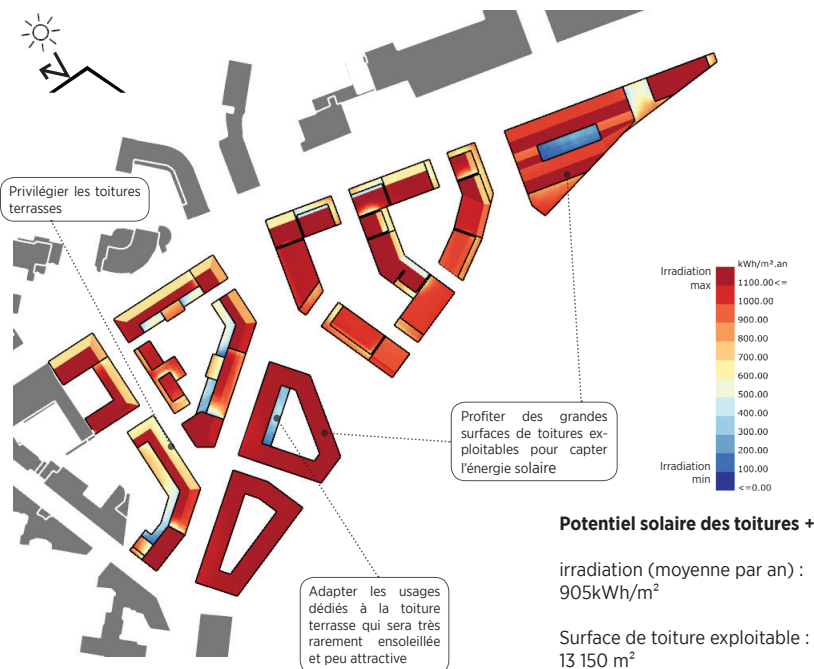


Exposition des logements

ensoleillement le 21/12:
55% < 2H par jour

Confort des logements

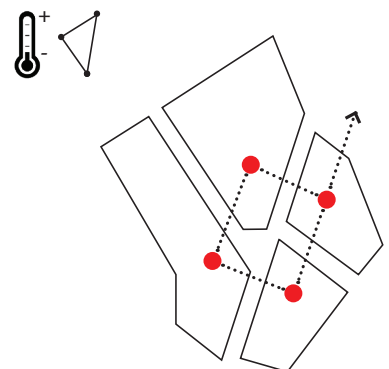
- l'organisation en îlots fermés crée de larges cours avec des ombres projetées importantes. L'organisation en îlots ouverts avec des variations de hauteurs permettrait de bénéficier de plus d'ensoleillement pour les premiers niveaux.
- + le moindre ensoleillement des façades sur cours est en partie compensé par des logements majoritairement traversants



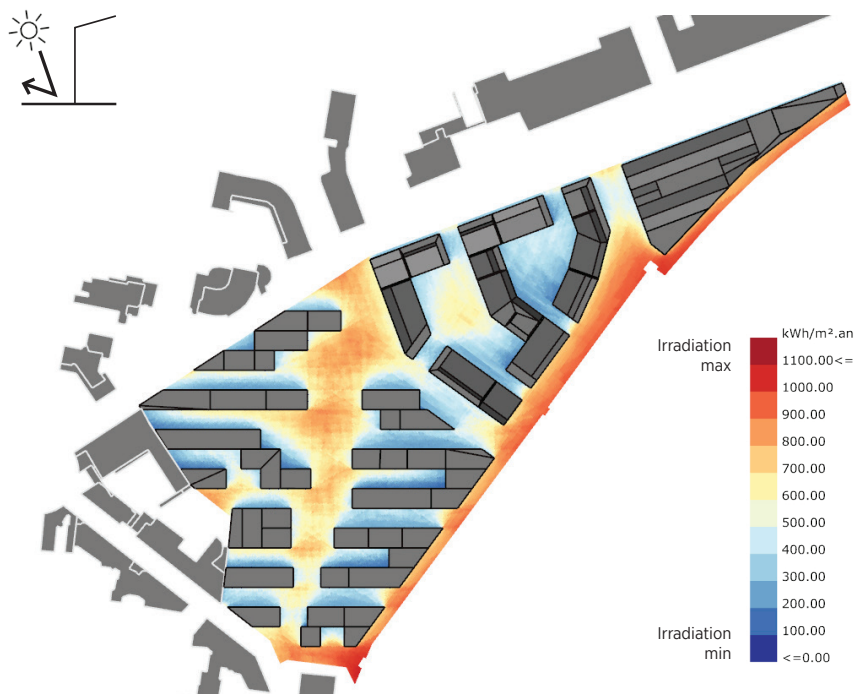
Potentiel ENR: solaire et réseaux

Potentiel ENR +

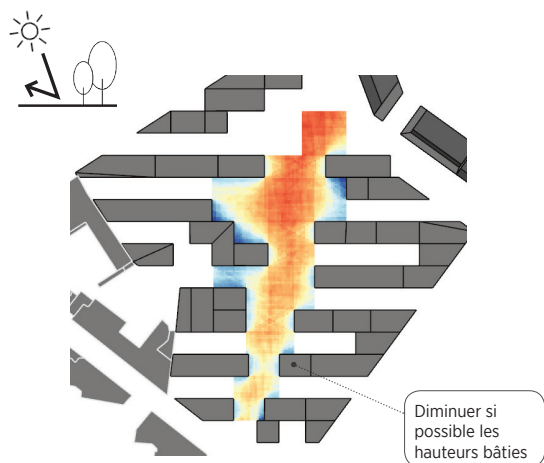
- + les grandes surfaces continues de toitures sont optimales pour bénéficier d'une irradiation maximale.
- les toitures en pente (orientées en majorités au nord) ont un angle important et une orientation peu favorable pour un ensoleillement élevé.
- potentiel réseaux de chaleur: l'organisation en îlots fermés proches les uns des autres permet d'organiser des réseaux de proximité connectés.



Scénario B – « Les lanières nord-sud et le parc imbriqué »



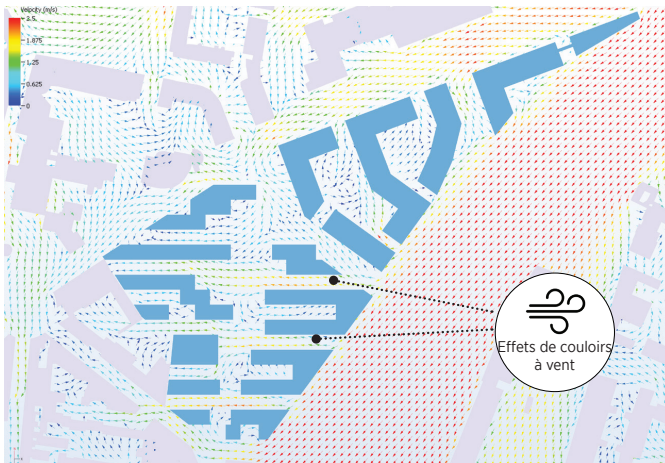
Irradiation des espaces libres
(moyenne annuelle): 299 kWh/m²



Irradiation de la partie parc
(moyenne au 21/12) : 0.136 kWh/m²

SCÉNARIO B

Confort bioclimatique dans les espaces publics (ensoleillement et vent)

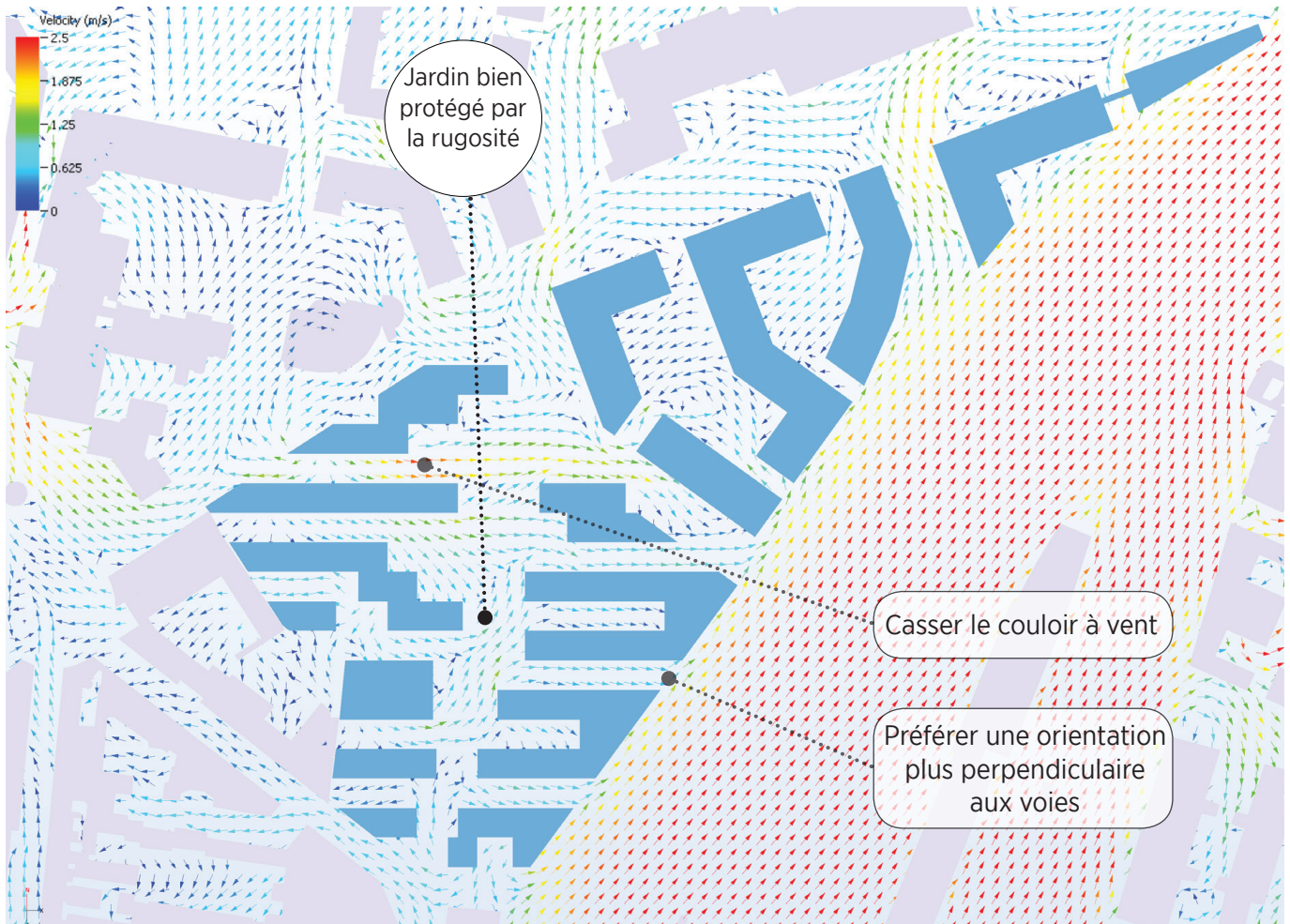


Vent Nord-Est (secondaire)

En flux de nord-est (vent secondaire), le front Est de l'îlot est directement exposé au front de vent incident, avec un front bâti continu et aligné, ou les vitesses d'air sont importantes. Les rues orientées d'Est en Ouest depuis les voies jouent le rôle de couloir à vent au coeur de l'îlot où l'air circule avec des vitesses importantes. Pour ce secteur de vent, le scénario B est trop exposé au vent.

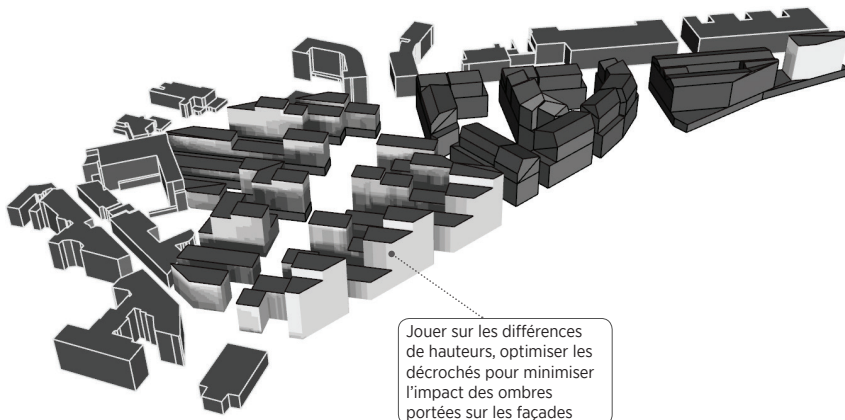
Confort des espaces publics

- + le parc central est surtout irradié dans sa partie centrale grâce aux redens
- les espaces du parc proches des bâtiments à proximité seront peu confortables et moins pratiqués l'hiver
- les rues entre les bâtiments sont faiblement ensoleillées
- + la forme urbaine ralentie le vent ce qui impacte positivement la température ressentie
- + le cœur du quartier est bien protégé du vent grâce à la rugosité des façades
- l'orientation des voies peut favoriser des effets de couloirs à vent



Vent Sud-Ouest (dominant)

Les façades alignées le long des voies permettent d'éviter les turbulences mais favorisent aussi l'accélération du vent. Le cœur du quartier est bien protégé grâce à la rugosité des façades.



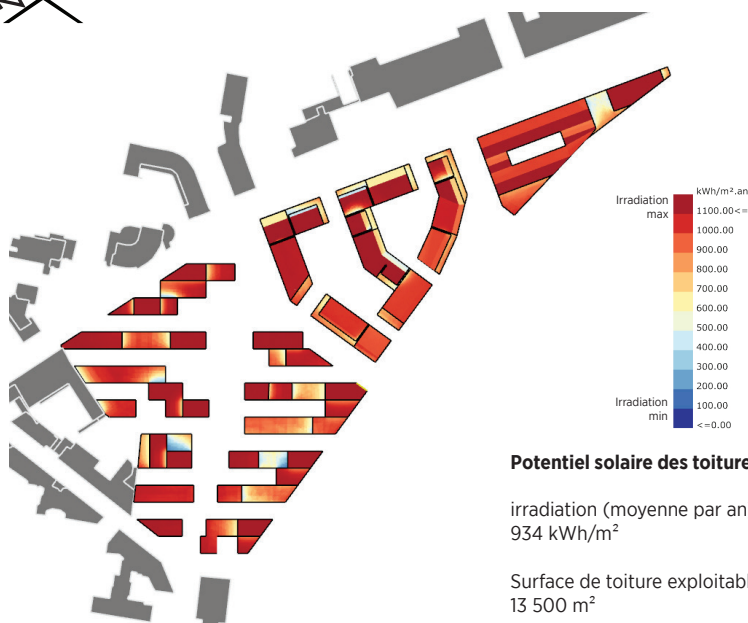
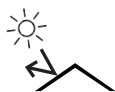
Jouer sur les différences de hauteurs, optimiser les décrochés pour minimiser l'impact des ombres portées sur les façades

Exposition des façades des logements

ensoleillement le 21/12:
60% < 2H par jour

Confort des logements

- + l'organisation en peigne des bâtiments permet une orientation optimale des façades de logements
- les espaces entre les bâtiments sont moins larges ce qui impacte l'exposition des premiers niveaux.
- + le jeu sur les différences de hauteurs est favorable à l'exposition des façades
- + les faibles épaisseurs des bâtiments permettent de nombreux logements traversants



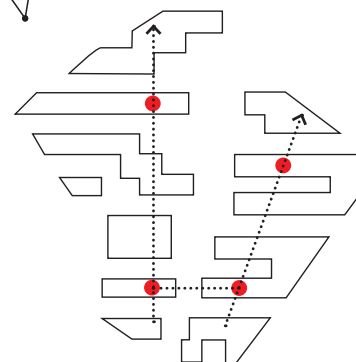
Potentiel solaire des toitures ++

irradiation (moyenne par an) :
934 kWh/m²

Surface de toiture exploitable :
13 500 m²

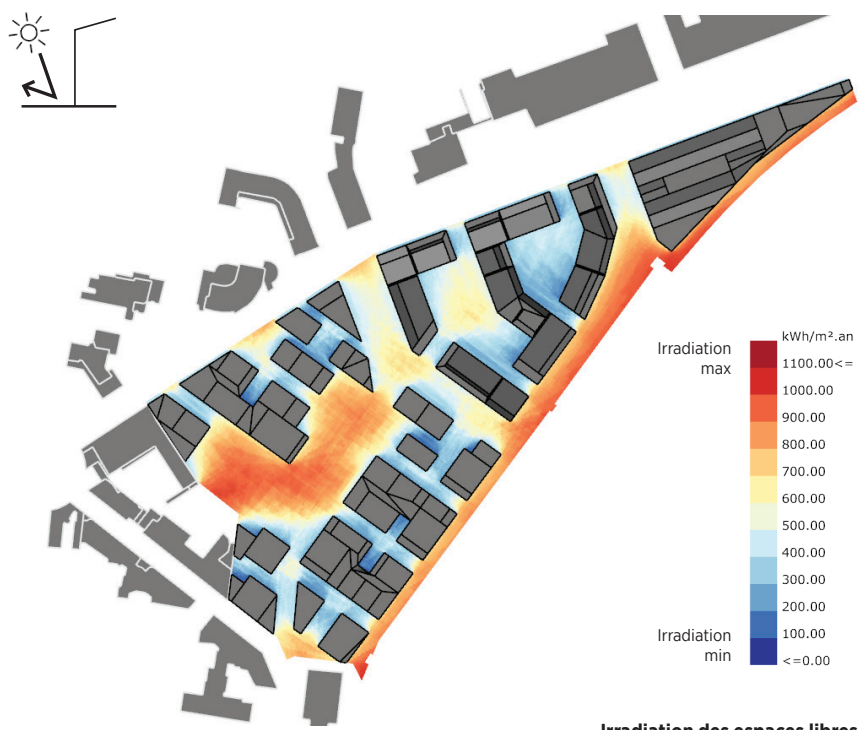
Potentiel ENR +

- + les toitures terrasses bénéficient globalement d'une irradiation élevée.
- les différences de hauteurs des bâtiments créent des masques et des zones d'ombre sur certaines toitures-terrasses.
- potentiel réseaux de chaleur : l'organisation en bâtiments éclatés complexifie la mise en place de réseaux de proximité connectés et de chaufferies collectives.

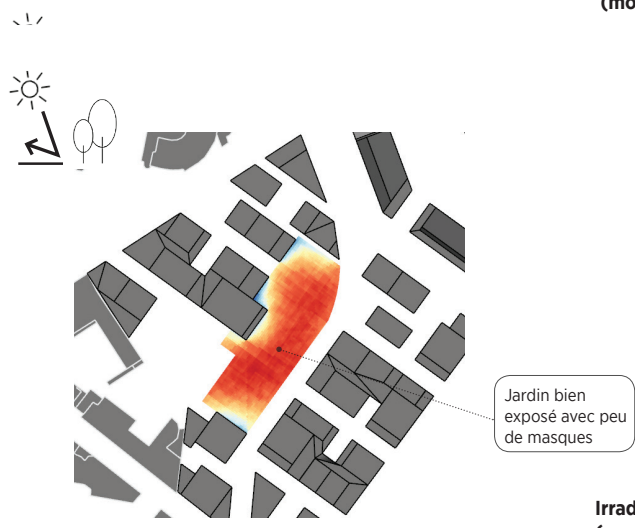


Potentiel réseaux +

Scénario C – « Les îlots ouverts et le square »



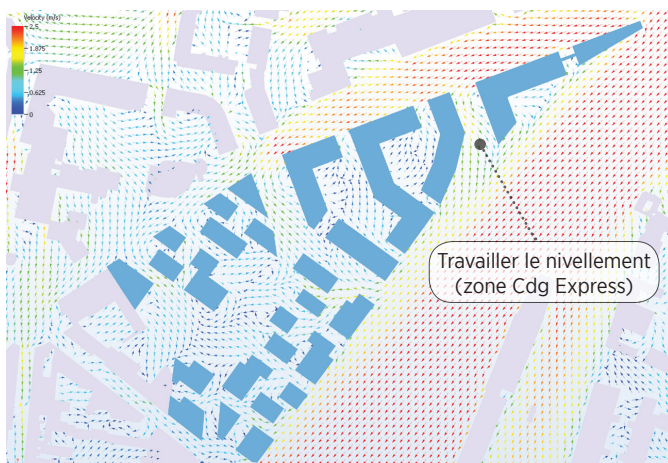
Irradiation des espaces libres
(moyenne annuelle): 303 kWh/m²



Irradiation de la partie parc
(moyenne au 21/12) : 0.166 kWh/m²

SCÉNARIO C

Confort bioclimatique dans les espaces publics (ensoleillement et vent)



Vent Nord-Est (secondaire)

L'îlot en limite sud-est de la parcelle est bien protégé par le désalignement des façades qui créent une rugosité au vent, par la direction perpendiculaire au vent des rues et par la multiplicité de ces rues connectées entre elles qui diluent le flux du vent. Pour ce secteur de vent le scénario est très bien protégé du vent.

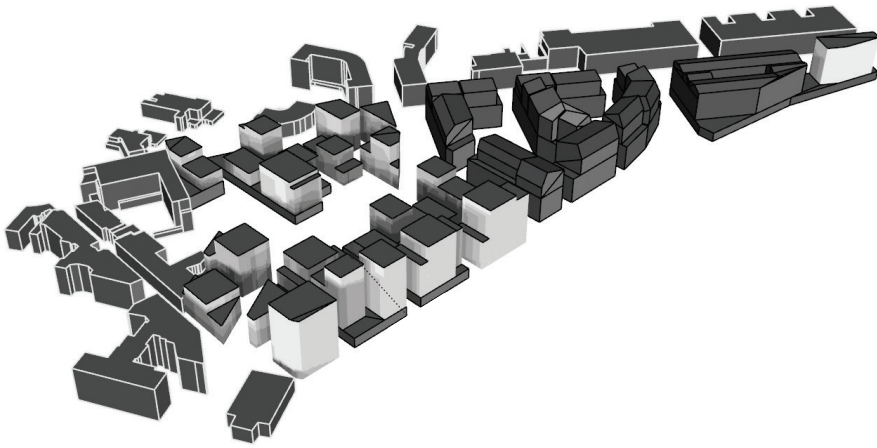
Confort des espaces publics

- + l'espace central du parc bénéficie d'un très bon ensoleillement avec des ombres portées limitées grâce aux plus faibles hauteurs des bâtiments qui le bordent.
- l'implantation des bâtiments crée des espaces intersticiels (les passages) faiblement ensoleillés.
- + le quartier est bien protégé du vent grâce à l'orientation et au désalignement des bâtiments



Vent Sud-Ouest (dominant)

L'îlot en limite sud-est de la parcelle est bien protégé par le désalignement des façades qui créent une rugosité au vent, par la direction perpendiculaire au vent des rues et par la multiplicité de ces rues connectées entre elles qui diluent le flux du vent. Pour ce secteur de vent le scénario est très bien protégé du vent.



Exposition des logements

ensoleillement le 21/12:
60% < 2H par jour

Confort des logements

- + les variations de hauteurs des bâtis et le vaste espace libre central permettent une bonne exposition des façades.
- l'épaisseur de certains bâtiments (plots) permettent de faire des logements avec double exposition mais pas des logements traversants
- les logements donnant sur les voies ferrées sont très bien exposés mais créent un masque pour ceux situés à l'arrière.



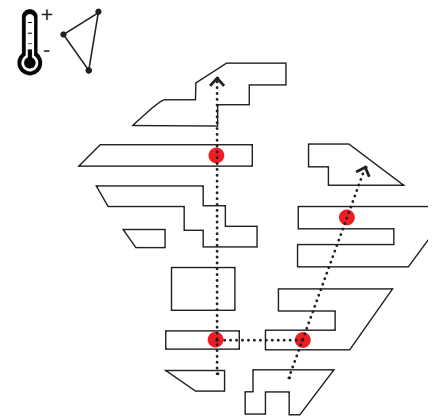
Potentiel solaire des toitures +++

irradiation (moyenne par an) :
944 kWh/m²

Surface de toiture exploitable :
13 800 m²

Potentiel ENR +

- + les toits bénéficient globalement d'une bonne irradiation.
- les différences de hauteurs des bâtiments créent des masques et des zones d'ombre sur certaines toitures-terrasses.
- potentiel réseaux de chaleur : le parc central rend la liaison entre les deux zones difficile et la création d'un micro réseau local de chaleur plus compliqué.



Potentiel réseaux +

L'analyse bioclimatique permet d'aborder les caractéristiques climatiques (ensoleillement, vent) et leur traduction en termes de confort des espaces publics et des logements, de potentiel de production d'énergies renouvelables, de potentiel de réseau de chaleur.

Ensoleillement :

L'ensoleillement des logements, des bureaux est un point essentiel pour le confort des futurs habitants et salariés du quartier. Il est important de prendre en compte la hauteur et l'implantation des immeubles afin d'éviter au maximum les ombres projetées. L'orientation des logements, et la présence de larges ouvertures doit permettre un ensoleillement optimal. Un des participants propose l'installation de panneaux solaires sur les façades en plus de ceux sur les toits.

Vent :

Selon le scénario le vent ne se ressentira pas de la même façon. Un participant alerte qu'aujourd'hui le vent est un problème sur le quartier, avec des effets de couloirs à vent. Il faut donc conserver une circulation d'air mais limitée.

Bruit :

La majorité des participants s'inquiètent des nuisances sonores causées par la circulation automobile au niveau de la rue de l'Évangile plutôt que celles engendrées par les trains côté voies ferrées.

Certains participants évoquent le choix des matériaux pour les façades des immeubles : « *les panneaux métalliques de certains nouveaux immeubles de la rue Cugnot font beaucoup de bruit lorsqu'il y a du vent* ».



TABLE 3 / ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

À partir des 13 enjeux environnementaux identifiés par l'état initial de l'étude d'impact du projet d'aménagement du site Hébert, les participants sont invités à les hiérarchiser par ordre d'importance.

Après avoir réfléchi en binôme pour faire ressortir deux enjeux majeurs et deux enjeux mineurs, une mise en commun a permis de réaliser le classement collectif final.

La surface d'espaces verts pose la question du rapport entre les espaces minéraux et imperméabilisés et les espaces verts, à la fois sur l'espace public et sur les lots privés. Il peut concerner des aménagements de sol mais aussi des toitures végétalisées.

La mobilité permet d'envisager l'accessibilité du site en différents modes (piétons, cycles, transports en communs, voitures...), le rapport piétons/voitures.

La place de la voiture dans le quartier permet de réfléchir à l'importance donnée aux voies circulées, à la surface dédiée au stationnement.

Le phénomène « d'îlot de chaleur urbain » désigne les élévations localisées de températures enregistrées en milieu urbain par rapport aux zones rurales ou forestières voisines ou par rapport aux moyennes régionales. Cette différence est liée à l'occupation du sol (son imperméabilisation, notamment), à la densité des constructions et aux matériaux utilisés (qui stockent plus ou moins de chaleur).

L'ensoleillement du site est aujourd'hui assuré par l'ouverture sur le faisceau ferroviaire. Cet enjeu vise à réfléchir à la valorisation de cette ressource.

La production d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique : cet enjeu concerne les modalités d'alimentation en énergie des nouvelles constructions.

Le choix des matériaux est un enjeu transversal. Il se répercute sur d'autres enjeux comme l'isolation thermique, acoustique, vibratoire, la production éventuelle d'énergies renouvelables, le phénomène d'îlot de chaleur urbain, la gestion des eaux pluviales. Le choix des matériaux peut avoir un impact direct sur l'impact carbone du projet.

L'environnement acoustique et vibratoire concerne les mesures à prendre en compte tenu de la proximité de la rue de l'Évangile et des voies de chemin de fer.

Le sous-sol du nord-est parisien est connu pour la présence de gypse qui peut fragiliser la structure des sols et les constructions. Cette notion doit être maîtrisée afin de permettre la construction des futurs bâtiments.

Le site est marqué par une différence de niveau de près de 4 mètres avec la rue de l'Évangile. Cet enjeu permet d'aborder la question des liaisons, des accroches urbaines avec le tissu urbain existant. Différentes hypothèses concernant **la topographie** et la gestion des terres sont actuellement à l'étude.

L'histoire du site ferroviaire, la présence d'infrastructures logistiques amènent à réfléchir sur **le patrimoine culturel** du site.

La biodiversité faune/flore correspond à la préservation des espèces végétales et animales présentes sur le site et de leurs milieux naturels.

La gestion des eaux pluviales et la perméabilité concerne les modalités de gestion des eaux de pluie, par infiltration ou rejet dans le réseau d'eaux pluviales, à l'air libre (noues, bassins) ou par canalisations, etc.



Photographies du classement des enjeux des différentes tables

Les enjeux identifiés comme « majeurs » :

La place de la voiture :

Les participants estiment que c'est un enjeu important dans l'aménagement du site. Ce n'est pas la voiture qui doit « façonner » le quartier. Les modes de déplacements doux doivent être privilégiés. Les participants semblent apprécier que les places de stationnement se situent sous les immeubles.

La mobilité :

L'aménagement du site Hébert nécessite de prendre en compte son accessibilité pour les futurs habitants, salariés et usagers. Les participants estiment que c'est en favorisant les circulations douces que le site pourra être plus attractif. L'aménagement doit permettre un usage limité et pacifié de la voiture au sein du quartier. Il apparaît nécessaire de faciliter le cheminement piéton pour accéder à la gare Rosa Parks par :

- un traitement qualitatif et l'installation de commerces en rez-de-chaussée permettraient de rendre la rue de l'Évangile plus agréable.
- la création d'un cheminement piéton/cycliste le long des voies ferrées permettrait de contourner la rue de l'Évangile et de minimiser les conflits d'usages.

Plusieurs participants alertent sur les conséquences de l'implantation de ce nouveau quartier sur la circulation automobile aujourd'hui saturée (place Hébert, rue de l'Évangile).

La question d'accessibilité doit être également réfléchie pour relier le 18^e avec le 19^e.

La surface d'espaces verts :

La surface et la répartition des espaces verts sur le quartier sont des composantes importantes du projet. Malgré la proximité du site avec le futur parc Chapelle-Charbon, le projet actuel ne propose pas suffisamment d'espaces verts selon certains participants. La surface imposée par le PLU ne semble pas correspondre aux besoins suscités par la création d'un quartier mixte logements/bureaux.

Il est important de proposer des espaces de respirations, des espaces de jeux et de loisirs pour toutes les tranches d'âges.

Cet enjeu semble être un vecteur d'attractivité important pour le quartier.

Les enjeux identifiés comme « mineurs » :

La biodiversité faune / flore :

Selon la majorité des participants, la biodiversité n'est pas un enjeu fort compte-tenu de la nature actuelle du site. Certains évoquent le problème des nuisibles, comme les rats.

Construction et nature des sols :

Cet enjeu technique est difficilement appropriable par les participants.

La topographie et la gestion des terres :

C'est un enjeu qui ne semble pas prioritaire pour les participants. Une pente douce et progressive pourrait améliorer les effets de perspectives.

Le patrimoine culturel :

Les bâtiments présents aujourd'hui sur le site de présentent pas d'intérêt. Une réflexion pourrait porter sur la mémoire ferroviaire du quartier. Un des groupes attire l'attention sur les vues offertes depuis sur le site sur Montmartre et le Sacré-Cœur.

Environnement acoustique et vibratoire :

C'est davantage le trafic automobile que les vibrations liées aux passages des trains qui préoccupe les participants. L'organisation du quartier doit éviter de créer des « effets de résonances ».

Autres enjeux identifiés par les habitants :

les nuisances liées au chantier : il faudra veiller à limiter ces nuisances (bruit, poussière) au maximum.

La prise en compte du contexte social du quartier.

SYNTHÈSE

Cet atelier a permis d'aborder 3 thématiques autour du projet d'aménagement urbain Hébert : les orientations d'aménagement, leur analyse bioclimatique, et les enjeux de développement durable identifiés par l'état initial de l'étude d'impact.

Concernant les orientations d'aménagement, les avis semblent majoritairement se partager entre le scénario B et C :

- l'idée d'un quartier favorisant les cheminements doux et d'un espace public largement végétalisé ;
- une animation des rez-de-chaussée tout au long de la journée grâce à une mixité fonctionnelle à l'échelle de l'îlot ;
- une trame urbaine lisible, pensée autour d'une square central, répondant au tissu urbain environnant.

Des points d'alerte ont été discutés avec les participants :

- la hauteur des immeubles situés en limite de site (rue Cugnot, voies ferrées) pour maximiser l'ensoleillement du site ;
- l'accessibilité des voies de dessertes résidentielles pour des questions de sécurité ;
- l'offre en espace public et notamment en espaces verts afin de répondre aux besoins des nouveaux arrivants.

Ces différents points viennent mettre en exergue le classement des enjeux de développement durable réalisé par les participants : la priorisation des déplacements doux, de l'accessibilité piétonne du site et la surface en espaces verts comme vecteur d'attractivité.

D'autres composantes du projet ont été remontées par les participants :

- l'organisation de la trame urbaine afin de limiter les effets de couloirs à vent ;
- l'isolation acoustique des bâtiments pour limiter le bruit causé par les circulations automobiles de la rue de l'Évangile ;
- la programmation en logement social du projet et le contexte social du quartier.